

Inscription au restaurant scolaire

MARS 2023

Inscription au mois de préférence mais possibilité d'ajuster sa demande à la quinzaine

Inscription du 6 au 7 février

pour la période du 1 au 31 mars

réajustement de votre demande le mardi 14 mars

pour la période du 20 au 31 mars

Bulletin à envoyer par mail ou à déposer dans la boîte aux lettres du service

Marquer d'une croix les jours d'inscription

Nom et Prénom des enfants	Jeu	Ven	Lun	Mar	Jeu	Ven		Nombre de repas													
	2	3	6	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30	31			

Tarif fixé en fonction du quotient familial : bierne.fr

TOTAL

IMPORTANT : Les ajouts et les annulations de repas au cours du mois ne sont pas acceptés sauf à titre exceptionnel.
 Seules les absences justifiées par un certificat médical et signalées avant **9h** peuvent faire l'objet d'un remboursement.
 Les modifications sont à signaler auprès de la **direction** du service enfance-animation par écrit ou par mail : enfance.animation@bierne.fr

Mère Père Représentant légal
 Date et signature :

Inscription aux accueils périscolaires

Les inscriptions se font pour le mois. Le bulletin doit être obligatoirement déposé avant la date butoir.

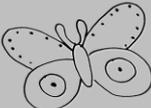
Les places étant limitées, les demandes de rajout seront accordées en fonction du nombre d'animateurs.

Seules les absences justifiées par un certificat médical ou signalées au moins **24 heures** à l'avance ne sont pas facturées.

Les modifications sont à signaler auprès de la **direction** du service enfance-animation par écrit ou par mail : enfance.animation@bierne.fr

Nom et Prénom des enfants	Mercredi			Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Nombre de séances (ne pas compter le mercredi midi)		
	01-mars			02-mars		03-mars		06-mars		07-mars		08-mars			09-mars		10-mars				
	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi			

Nom et Prénom des enfants	Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Nombre de séances (ne pas compter le mercredi midi)		
	13-mars		14-mars		15-mars			16-mars		17-mars		20-mars		21-mars		22-mars			23-mars		24-mars				
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi			

Nom et Prénom des enfants	Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi			Nombre de séances (ne pas compter le mercredi midi)
	27-mars		28-mars		29-mars			30-mars		31-mars			
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi		

Tarif fixé en fonction du quotient familial : bierne.fr

TOTAL

Bulletin à envoyer par mail ou à déposer dans la boîte aux lettres du service

Mère Père Représentant légal
 Date et signature :